Quarante-et-unième année, N° 38. Le numéro : 10 centimes Mercredi 16 février 1944.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone [illegible]
Compte de chèques postaux IIe 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	16.—	9.—	5.—
Avec Bulletin officiel	21.—	11.—	6.—

ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.35
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

	Valais et de Bex à Villeneuve	9 cts le mm.
Suisse		11 » »
Etranger		14 » »
Réclames : Canton		20 » »
» Suisse		25 » »
Mortuaires		16 » »

Le mât de Cocagne

Maintenant que les préoccupations d'actualité fiévreuse commencent à se calmer, on peut reprendre la discussion des questions d'un intérêt général et qui demeurent à l'ordre du jour d'une façon permanente.

Au premier rang se trouve la question des économies à réaliser dans le ménage de l'Etat.

C'est l'eau de Jouvence, c'est l'elixir fortifiant dont on parle à chaque examen de budget ou de gestion.

Sur la muraille où Platon voyait passer le rêve d'une ombre, c'est la même silhouette qui revient à peu près à toutes les sessions parlementaires.

Les gouvernements évoquent la nécessité des économies à chaque proposition de dépense nouvelle.

Des députés font de même, mais avec cette réserve que le régime du pain sec n'entrera en vigueur que lorsqu'ils auront, eux reçu entière satisfaction dans leurs réclamations d'augmentation d'un poste du budget ou d'une subvention.

Les jeunes Chambres sont comme les jeunes gens : elles ne connaissent pas d'obstacles.

Le Conseil national, qui vient de naître et qui a encore un pied dans les limbes, songe, lui aussi, aux économies.

Que c'est beau tout de même les illusions !

Nous n'avons pas retenu le nom du député qui est revenu avec cette proposition d'ouvrir une enquête pour voir où il serait possible d'émonder et de couper.

C'est bien le cas de dire que la proposition échouera tantôt à la cave tantôt au grenier pour être reprise plus tard sous une forme différente.

Les vieux routiers du parlementarisme. qui en connaissent tous les tours et détours. peuvent-ils croire, une minute, à la possibilité de réaliser des économies avec le régime de guerre sous lequel nous vivons ?

Dans certains milieux, on est convaincu que nous avons trop de fonctionnaires. beaucoup trop et que c'est de ce côté-là que l'on devrait commencer par promener le sécateur ou la hache.

Mais les départements intéressés, les chefs de service ne cessent de répéter, avec non moins de sincérité, apparente du moins, que bien loin d'avoir trop de monde, il leur manque du personnel.

Comment, s'il vous plaît, et dans ces conditions, pourrait-on se flatter de réaliser des économies par la réduction des services administratifs ?

Il paraît que les chefs, qui sont à la tête de ces derniers, seraient eux-mêmes appelés à indiquer les diminutions possibles dans leur dicastère.

Ça, ce serait de l'héroïsme.

Quel est l'employé assez naïf et assez candide pour sacrifier de gaieté de cœur des appointements solides, des gratifications certaines et un avancement régulier pour la seule satisfaction de décongestionner un budget ?

Où trouvera-t-on, d'autre part, des chefs de service assez indépendants, assez courageux pour braver des colères et des rancunes innombrables en indiquant comme possibles des économies qui seraient faites sur le dos de sous-ordres qu'ils sacrifieraient sans pitié ?

Qu'on relise les *Employés* de Balzac, et on comprendra bien vite qu'à notre époque de fonctionnarisme à outrance, le bureaucrate qui consentirait à jouer le rôle ingrat de victime serait bien vite jugé comme un homme ayant perdu la raison.

A quoi bon, du reste, se mettre martel en tête pour signaler telle dépense superflue, alors qu'il est si simple et si agréable de ronger tous en chœur le bon gâteau budgétaire que les membres des Chambres ne font aucune difficulté de renouveler chaque année ?

Nous vivons actuellement sous une sorte d'impérialat administratif qui nous enserre et nous étouffe sous son réseau de fer aux mailles innombrables.

Proposer de briser quelques-unes de ces mailles, c'est évidemment donner un peu d'air au pays, lui permettre de respirer, le rendre aux citoyens, dans une certaine mesure, la liberté de leurs mouvements et de leurs actes.

A ce prix, nous bénirons la timbale et le timbalier, et le public porterait en triomphe le député qui serait arrivé à ce résultat.

Nous ne voudrions certes pas décourager nos représentants aux Chambres qui veulent s'atteler à une telle besogne, mais nous sommes tout de même prêt à leur faire un pari.

Nous leur parions ferme qu'une enquête sur le personnel administratif n'aboutira même pas, la guerre terminée, à la suppression d'une dactylographe.

On se prévaudra alors des difficultés de l'après-guerre pour créer de nouveaux emplois.

Il y a tant de gens qui aspirer à monter à ce mât de Cocagne.

Ch. Saint-Maurice

Politique fédérale

(De notre correspondant auprès des Chambres fédérales)

LE PIÈGE

Répondant à notre article de mercredi dernier, un de nos confrères, qui se défend d'être un « faux réaliste », nous a fait remarquer que pour toune une catégorie de travailleurs, il n'est guère possible d'attendre que l'organisation professionnelle soit généralisée pour introduire l'assurance-vieillesse : il s'agit de « la masse mouvante et instable que représentent les manœuvres et les ouvriers non spécialisés », chez qui « règnent l'imprévoyance, la misère et toutes ses conséquences ». Ceux-là, en effet, n'ont à leur portée. en fait d'organisation, que le syndicalisme de classe. « Il ne peut y avoir d'organisation que là où il y a métier et métier solide ».

Mais. pas plus que nous, notre confrère ne souhaite l'intervention de l'Etat, l'assurance-vieillesse-subventions, comme on dit. Il ne se rallie donc ni au projet genevois, selon lequel toutes les catégories de personnes seraient assurées obligatoirement aux caisses de compensation transformées ; ni au projet du comité suisse d'action qui ne retient l'obligation que pour les salariés mais en maintenant les subventions de la Confédération. Et il propose ce qui suit :

« Le principe de la transformation des caisses de compensation nous paraît bon, parce que l'organisation de ces caisses est extrêmement simple, et qu'il n'y aurait pas besoin ainsi de créer une organisation nouvelle pour les caisses interprofessionnelles qui sont de toute façon nécessaires. Devraient être assujettis, à notre point de vue, à ces caisses interprofessionnelles, tous les salariés qui ne seraient pas au bénéfice d'une autre caisse de prévoyance sociale ou d'une police d'assurance sur la vie suffisante. Pour toutes les autres catégories de personnes, l'assujettissement serait facultatif. De la sorte, les caisses professionnelles conserveraient leurs droits. D'autres pourraient se créer sans aucune difficulté et il leur serait loisible de fournir des prestations supérieures dans une forte mesure à celles des caisses interprofessionnelles, si la prospérité du métier le permettait. Il est bien entendu, par ailleurs, que les contributions publiques seraient supprimées, seules subsistant celles des salariés et de leurs employeurs ».

Serait-ce vraiment si bien entendu ? Ou plutôt, serait-ce bien aisé de le faire entendre ? Il nous semble que c'est illusoire de vouloir en même temps l'assurance-vieillesse dans le cadre des caisses de compensation tranformées, et la suppression des contributions publiques. Car l'organisme des caisses de compensation implique une contribution de l'Etat. Et là où les étatistes ont été malins, c'est précisément en lançant l'idée de transformer ces caisses de compensation en caisses d'assurance-vieillesse : en reprenant une organisation qui a fait ses preuves, on garantissait du même coup le maintien du principe étatiste. On nous dira que ces caisses sont en fait cantonales ; c'est tout de même un échafaudage couronné par l'Etat fédéral, dont les subventions maintiendraient pour les assurances un caractère d'assistance auquel on veut précisément renoncer.

A notre sens, on pourrait parfaitement appliquer sans dommage l'arrêté fédéral qui a prescrit (on l'oublie trop) que les caisses de compensation prendraient fin avec la mobilisation. Rien n'empêcherait en revanche qu'on reprît un système semblable, mais d'une manière carrément décentralisée. Des spécialistes de la question estiment que la perception du quatre pour cent des salaires pourrait aussi bien être effectuée par des caisses professionnelles.

En somme, l'erreur initiale a été de regarder d'emblée vers la Confédération-Providence. Les initiatives des cantons de Genève et Neuchâtel, suivies de plusieurs autres, ne sont rien d'autre que des démissions cantonales. Si ces cantons s'étaient efforcés (comme d'autres l'ont déjà fait du reste) de résoudre le problème chez eux, les autres n'auraient pas tardé à suivre le mouvement. Là comme ailleurs, le fédéralisme permet seul d'organiser des institutions adaptées aux besoins et aux traditions des différentes régions de la Suisse.

C. Bodinier.

LE SORT DE ROME

L'encerclement des armées de von Manstein
Trois points des conditions de paix à la Finlande

Sur les fronts italiens, la situation paraissait stationnaire lundi dans la nuit.

Les milieux du Vatican sont plus que jamais préoccupés du sort de Rome. La violation de l'exterritorialité du Vatican par les opérations de police accomplies à Saint-Paul et par le bombardement de la résidence estivale du Pape à Castel Gandolfo, bombardement qui a causé près de 500 victimes parmi les 15,000 réfugiés, montre que, volontairement ou involontairement, au fur et à mesure que se rapproche la guerre, même les droits les plus incontestés ne sont pas toujours respectés des belligérants. On craint donc au Vatican que, en dépit des promesses de ceux-ci, tout danger ne soit pas écarté à Rome. Ce danger serait tout spécialement manifeste si, pour alléger le front de Nettuno, les Alliés exécutaient un autre débarquement au nord de Rome.

* * *

En Russie, les armées soviétiques qui ont pris d'assaut la citadelle de Louga marchent maintenant sur Pskov, pour essayer de couper la retraite aux divisions du général Kuechler qui se replient en toute hâte sur cette dernière localité.

On confirme à Moscou que plusieurs unités russes sont arrivées à moins de 50 km. de Pskov, tandis que des contingents de cavalerie cosaque ont atteint des points qui ne sont qu'à 30, respectivement 40 km. de cette ville.

En même temps, les armées du général Vatoutine, qui opèrent en Volhynie, poussent en direction générale de Lemberg avec, pour premier objectif, l'occupation de la grande ligne reliant cette ville à Odessa et par laquelle s'opère le ravitaillement de toutes les forces ennemies en Ukraine. Tandis que le maréchal von Manstein redouble d'efforts pour essayer de dégager les six divisions encerclées à Kanev, son adversaire le général Malinovski est reparti à l'assaut de Krivoï-Rog, et sur le cours inférieur du Dniepr, d'autres colonnes russes poursuivent leur marche en avant vers Kherson.

A 1 heure du matin, on annonçait que les Russes ont pris la ville de Korsun, le dernier point d'appui tenu par les divisions encerclées de l'armée allemande. Ainsi toute la voie ferrée de Tserkov à Smiela est en mains des troupes soviétiques ; dès qu'elle aura été remise en état, elle pourra être utilisée pour les communications entre les armées Malinovski et Tolboukine. Les restes des divisions allemandes ont été fractionnés en plusieurs petites unités qui se sont dispersées dans les forêts voisines de Korsun.

* * *

La Scandinavie reste le centre de gravité diplomatique du continent. La Finlande qui semble vouloir remettre son sort entre les mains de son ancien ministre à Moscou, M. Paasikivi, a visiblement franchi le cap des hésitations. Elle admettrait le principe de la paix séparée. Elle est à l'aise vis-à-vis du Reich, avec lequel elle n'a jamais signé de traité qui l'engageait au delà de ses propres objectifs militaires. Mais tandis qu'elle rechercherait aujourd'hui les contacts avec le gouvernement de Moscou, celui-ci se dérobe. Telle est du moins l'impression qu'on retire de la lecture des journaux soviétiques.

Les informations de Stockholm, provenant de deux sources différentes et habituellement dignes de foi, donnent aujourd'hui un programme contenant en trois points les conditions de paix minima de la Russie. Ces conditions, dont on n'a pas confirmation, et qui ne peuvent être acceptées que sous réserves, seraient les suivantes:

1. Retour à la ligne de 1940 avec une légère modification en faveur de la Russie.
2. Occupation de toutes les villes importantes de Finlande tout en maintenant l'administration finlandaise.
3. Remaniement du Cabinet finlandais en éliminant les membres antirusses de ce cabinet.

Nouvelles étrangères

Les gros procès tragiques vont recommencer en Italie

On apprend de la frontière italienne, d'après des informations de source allemande, que l'ambassadeur von Rath aurait fait une démarche auprès du gouvernement fasciste, afin que Carlo Scorza, ex-secrétaire du parti fasciste, soit immédiatement jugé par le tribunal spécial. En effet, jusqu'ici, tenant compte de sa fidélité à Mussolini lors de la célèbre séance du Grand Conseil fasciste, les autorités fascistes n'avaient pas accepté la proposition de Farinacci de juger son rival Scorza. Mais la thèse de Farinacci aurait trouvé un appui décisif du côté allemand.

Farinacci reproche au secrétaire du parti fasciste de ne pas avoir mobilisé les forces du parti le 25 juillet et d'être ensuite entré dans la

M. Charles OSER,
nouveau vice-chancelier de la Confédération

politique indépendante de Badoglio. Le même reproche est fait au général de la milice Galbiati, ainsi qu'à 47 autres chefs fascistes qui seront jugés vers la fin de cette semaine. Le procès sera de courte durée. Le procureur général demandera la peine de mort contre les accusés.

Tout de suite après le procès, on jugera des généraux et des amiraux italiens qui avaient pris une attitude antiallemande.

Les déclarations de Mussolini sur l'exécution de Ciano

Le correspondant du « Mainichi Shimbum » à Milan rapporte ces déclarations dramatiques que lui fit M. Mussolini, peu de temps après l'exécution du comte Ciano :

Mes sentiments personnels devaient être sacrifiés au sentiment universel de la justice. D'innombrables guerriers japonais ont sacrifié leur vie à leur honneur. Aussi le peuple japonais comprendra-t-il ma position dans le cas Ciano. Le traître Ciano avait trois enfants. Ils sont mes petits-enfants bien aimés, mais moi, leur grand-père, j'ai dû condamner leur père à mort. Tout comme un guerrier japonais, je devait mettre l'honneur avant tout.

Si Ciano et ses complices s'étaient révoltés seulement contre moi et le fascisme, je me serais considéré comme partiellement responsable en tant que chef. Mais ils ont tout trahi, allant jusqu'à trahir nos engagements sacrés envers nos alliés et à livrer la marine italienne à l'ennemi. Le Japon lui-même a le droit de recevoir des excuses à ce sujet.

La fin tragique d'un tailleur dans une ville des Etats-Unis

Un drame rapide s'est déroulé dans une ville américaine, à quelque distance de Philadelphie : l'éléphant Lizzie, appartenant à un cirque ambulant, a tué le tailleur John Mercator.

Le cirque venait de s'installer et d'organiser la parade habituelle à travers la ville. L'éléphant, qui faisait partie du cortège, avisa subitement l'un des spectateurs, le saisit avec sa trompe, le souleva, le lança contre un poteau pour finalement lui écraser la tête sous une de ses pattes.

L'enquête établit que l'animal n'avait nullement agi dans une crise de folie furieuse, comme on le crut d'abord, mais qu'il avait eu une raison sérieuse de tuer cet homme : il s'était vengé.

Huit ans auparavant, Lizzie, appartenant alors à un autre cirque, avait déjà passé dans cette ville. Jeune, l'éléphant aimait jouer et s'était plu à faire une farce au tailleur, qui se tenait sur le pas de sa porte, un pantalon à demi terminé dans la main. L'animal avait saisi le vêtement et l'avait brandi comme un drapeau.

Le tailleur s'était fâché tout rouge, lui avait arraché le pantalon et, dans sa fureur, avait enfoncé une grosse aiguille dans le bout tendre de la trompe, qui est extrêmement sensible. L'aiguille y était restée plantée et avait causé un abcès douloureux.

Depuis longtemps, le tailleur et le gardien de l'éléphant avaient oublié cette affaire, mais non l'animal maltraité. Huit ans plus tard, le hasard l'avait mis en face de son ennemi, et il s'était vengé.

Vague de terreur en Pologne

Les Allemands font exécuter 100 otages

Selon une déclaration du ministère des informations du gouvernement polonais établi à Londres, une nouvelle vague de terreur s'est abattue sur la Pologne, à la suite de l'assassinat du chef de la Gestapo de Varsovie, Franz Tutchera.

Sur l'ordre des autorités d'occupation, cent otages ont été immédiatement exécutés. Vingt-sept Polonais, d'autre part, furent fusillés le 11 février, dans la rue Leszno. Le lendemain, un professeur d'Université et cinq étudiants étaient également fusillés à l'Université de Varsovie.

Une trêve pour enterrer les morts

On mande d'Alger qu'une trêve de trois heures a été observée dans la bataille de Cassino, lundi, pour permettre aux Allemands de recueillir leurs morts.

C'est la deuxième trêve de ce genre sollicitée par les Allemands en l'espace de trois semaines.

Nouvelles suisses

Onésime aux scrupules passagers...

Onésime C., 31 ans, déjà condamné plusieurs fois, aura l'occasion de se présenter une fois de plus en tribunal. C'est un personnage peu recommandable. La tentation est chez lui une seconde nature. Il y a quelques jours, le représentant d'une maison lausannoise avait la désagréable surprise de constater que sa valaise, contenant un appareil d'une valeur de 500 fr., avait disparu en gare de Lausanne, où il l'avait laissée quelques minutes sans surveillance. La police de sûreté identifia rapidement l'auteur du délit. C'était Onésime C. Il avait cherché à revendre le produit de son vol. Notre Onésime vient d'être arrêté par un agent de la police locale alors qu'il rentrait d'un déplacement dans le nord du canton de Vaud. Interrogé par la police de sûreté, Onésime a reconnu en outre qu'il avait aussi volé, en gare de Lausanne, la valise d'un ouvrier. Cette valise, entreposée à la salle d'attente, contenait tous les effets de son propriétaire et plus de 400 francs. Ces derniers furent totalement dépensés par le voleur. Onésime s'est également approprié un manteau à Genève, et a commis des abus de confiance à Prilly, au préjudice d'un commerçant. Onésime a été incarcéré.

Atterrissage d'un avion-école allemand

On communique officiellement de Berne :

Lundi 14 février, un avion-école allemand pénétra à 13 h. 07 près de Diessenhofen, dans l'espace aérien suisse et atterrit près d'Andelfingen (Zurich), à 13 h. 09. L'appareil fut détruit en se posant à terre. Le pilote est indemne.

La Brévine isolée

En raison des chutes de neige qui atteignent près d'un mètre en certains endroits de la campagne neuchâteloise, le village de la Brévine a été complètement isolé pendant plusieurs heures, les chemins n'ayant pu être ouverts par les triangles.

Dans la Région

Rencontre sanglante en Haute-Savoie

Radio-Vichy annonce mardi qu'un officier et deux gardes ont été tués lors d'un engagement qui s'est déroulé en Haute-Savoie entre patriotes français et les fonces de la milice Darnand.

Trois autres gardes ont été blessés.

Nouvelles locales

† M. le Chanoine Delèze

Pendant plus de deux ans, la mort a épargné la Congrégation du Grand St-Bernard. Quelle serait sa première victime ? La redoutable faucheuse fait fi des données des officiers de l'état civil, ainsi que des dates du directoire du diocèse. C'est ainsi qu'elle vient de coucher, dans la neige du col de la Forclaz, un confrère, dans ses pleines forces de ses quarante-neuf ans et de son zèle pastoral aussi modeste qu'intelligent. M. le Curé Joseph Delèze avait de qui tenir. Fils d'un père notaire, il fut élevé dans les sentiments de ses parents, tous deux profondément chrétiens, et initié aux finesses de notre belle langue française. Né en 1895.

Après avoir terminé, avec succès, les cours du Collège de Sion, il se sentit appelé à demander son admission, comme novice, dans la Congrégation bernardine. Il y prit l'habit en 1914, le 17 septembre, en même temps que MM. Muller Aristide — décédé, prieur de Lens, le 26 juin 1940 — et Bender Oswald — décédé vicaire de Martigny, le 1er août 1924. Profès simple en 1915 et, solennel en 1918, il fut ordonné prêtre en 1921 et célébra sa première messe à Nendaz, sa paroisse natale, le 11 avril de la même année.

Bientôt nommé vicaire de Martigny, en 1924, il gravit le col de la Forclaz en 1927 pour aller remplir les fonctions de curé de Trient. Ses chers paroissiens garderont longtemps le souvenir de sa belle vie sacerdotale et pastorale. Un prêtre haut placé me parlait un jour avec admiration des résultats de son apostolat, surtout auprès de la jeunesse. A la dernière fête patronale, on pouvait compter, à la procession, un beau groupe de jeunes gens parmi les chantres. Pour qui connaît le chiffre modeste de la population de Trient, c'est un succès merveilleux. On peut dire, en toute vérité, que le cher curé défunt laisse sa jeunesse gagnée au Christ. De tels résultats se passent de commentaires et tiennent lieu des éloges les plus flatteurs. Nos condoléances émues à la parenté si profondément attristée du cher disparu, enfin, à ses paroissiens, qui l'aimaient et en étaient tendrement aimés.

Un confrère.

* * *

SALVAN. — Notre hommage à M. le Curé de Trient. — La mort si soudaine du bon M. le Chanoine Delèze nous laisse combien peinés. Nous avions le bonheur de connaître ce saint prêtre ; il nous aimait. Nous aimions beaucoup ce grand cœur et son appréciable courtoisie nous attirait spontanément entièrement à lui. Chaque année, à la fête patronale du Trétien, il était notre hôte, nous avions l'avantage de le rencontrer et le grand privilège d'entendre sa parole éloquente et sacrée. En perdant M. le Chanoine Delèze nous sentons dans notre cœur un vide douloureux comme quelque chose qui ne se remplace pas. Le cher disparu s'était rendu à Ravoire pour fêter et prier Notre Dame de Lourdes. Retournant à ses chers paroissiens, la Sainte Vierge l'a guidé vers la céleste Patrie pour lui ouvrir toutes grandes les portes du Paradis.

Du haut du Ciel, regretté Chanoine Delèze, pensez à vos sincères et nombreux amis, qui réservent à votre heureuse mémoire une profonde vénération, vous assurent leurs prières, leur inaltérable et touchant souvenir. C.

Le Dr Mengis est mort victime de son devoir

On a appris, par l'annonce mortuaire, le décès, à Fribourg, de M. le docteur Odile Mengis, 56 ans, radiologue à l'hôpital cantonal. Il occupait ce poste depuis 1940. Il avait réorganisé et modernisé ce service. Son travail assidu lui avait occasionné des brûlures de rayons et un affaiblissement général. Le défunt était originaire du Haut-Valais et avait fait ses études ux universités de Fribourg, Bâle et Lausanne. C'était une grande conscience et un laborieux qui est mort victime de son devoir et de son dévouement.

Une ambulance est-elle nécessaire dans le district de Monthey ?

On nous écrit :

La manière dont fut transporté dernièrement un jeune ouvrier victime d'un accident assez sérieux et souffrant de multiples fractures à une jambe et à un bras, nous incite à poser cette question.

Lorsque survint l'accident, le docteur appelé d'urgence se vit dans l'impossibilité, vu l'état du blessé, de transporter ce dernier dans son auto. On dut faire appel pour ce transport au camion de l'entreprise à laquelle appartenait l'accidenté. Malheureusement, le dit camion ne fut pas disponible au pied levé et ce n'est qu'après attente, toujours trop longue pour un blessé, qu'on fut en mesure d'acheminer la victime sur l'hôpital du district et cela combien inconfortablement.

Notre district possède un établissement sanitaire moderne et très bien équipé. On l'a construit dans un site idéal, mais aussi retiré et de ce fait il n'est pas à portée de la main.

Une part importante de notre population vit de l'industrie et de l'agriculture et se trouve donc sujette à être accidentée. Les sports tant d'hiver que d'été ont pris dans le district un essor réjouissant, mais il ne se passe guère de semaine sans qu'une chute malencontreuse soit signalée. De plus, le district est vaste et pourtant, en cas d'accident, il faut être en mesure d'acheminer les blessés le plus rapidement possible sur notre Hôpital-Infirmerie.

Malheureusement, les organes médicaux ne peuvent pas, actuellement du moins, faire face à l'éventualité d'un transport rapide d'un blessé grave. Ce fait a été prouvé lors de l'accident cité en tête de ces lignes.

Quelle est alors la solution à apporter à ce problème important, d'une portée sociale évidente ? La mise en service d'une ambulance automobile peut seule combler cette lacune. Toutefois, l'acquisition d'un tel véhicule dépasse peut-être les possibilités financières de notre établissement médical de district.

Qu'à cela ne tienne, on ne ferait certainement pas appel en vain à la participation financière des communes et aussi des industries qui y travaillent.

Si nous nous sommes permis de soulever cette question, c'est parce que nous estimons qu'il y a possibilité de la résoudre et nous ne doutons pas que les organes responsables mettront de suite leur cœur et leurs forces à l'étude de ce problème touchant de près au bien-être et à la sauvegarde de la population entière de notre district de Monthey. W. An.

Dans les coulisses de l'Agaunia

Une confidence : j'ai vu, un de ces jours, une grande affiche (je crois qu'elle était verte), sur laquelle j'ai lu : « L'Agaunia présente « Le Cid », tragi-comédie de Pierre Corneille, suivie de « La jalousie du Barbouillé », de Molière. Dimanche et mardi de Carnaval, à St-Maurice ». Et (c'est ici qu'arrive la confidence), je m'en suis fort réjoui !

C'est pourquoi j'eus l'idée d'interviewer le président des Agauniens qui, malgré son activité on ne peut plus débordante, se fit un plaisir de me guider à travers la fièvre des préparatifs.

Et nous arrivons dans les coulisses du théâtre : déjà les machinistes ont dressé les décors. Ils essayent les nouveaux projecteurs qui doreront les délicates arcades taillées dans le plus pur marbre d'Espagne, rehaussant ainsi l'éclat d'un appartement princier dans Séville l'Andalouse en lutte avec le Maure.

Puis nous descendons dans la salle et voici que le rideau se lève. Maintenant apparaissent Chimène et Elvire, qui évoluent avec grâce et sentiment. M. le président me fait remarquer avec une fierté légitime que c'est la première fois que l'Agaunia ne joue pas avec des travestis.

Mais permettez... Je profite des remarques judicieuses, pleines de science artistique et d'expérience théâtrale du metteur en scène à la voix profonde et à la prononciation impeccable (vous l'avez tous reconnu, c'est M. Paul Pasquier), pour faire en deux mots l'analyse de la pièce.

Chimène aime Rodrigue et Rodrigue aime Chimène. Mais Rodrigue, à la suite d'une injure infligée à son père, tue le père de Chimène. Et c'est là — le soufflet reçu par Don Diègue et le duel qui suit — le nœud de la pièce ; la double victoire de Rodrigue sur les Maures en forme la péripétie, et le dénouement est amené par la surprise de Chimène qui, croyant Rodrigue mort, ne craint plus d'avouer hautement son amour. C'est ainsi tout au long de la pièce une lutte continuelle entre l'amour et le devoir, lutte héroïque et difficile, mais dont le dénouement sera des plus heureux.

Après cette envolée dans l'idéal où nous avons suivi le bonhomme Corneille, tâchons de revenir sur terre...

Voici que devant moi, l'opérateur du son met la dernière main à la difficile synchronisation musicale du spectacle. En effet, des morceaux de musique du XVIIme siècle, choisis judicieusement, doivent en l'âme du spectateur compléter l'action dramatique, le soutenir au passage d'une scène à l'autre.

Et qu'est-ce encore ? Sur les planches, six jeunes pages, vêtus moitié d'or, moitié d'argent, rythd'une si horrible mort, vous vous entêtiez à défendre la ville ?

22 FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

Tarass Boulba

par NICOLAS GOGOL

Ils traversèrent toute l'église sans être remarqués de personne et sortirent sur une place. L'aurore rougeoyait depuis longtemps, tout annonçait l'apparition du soleil. La place, qui était carrée, était tout à fait déserte ; en son milieu se dressaient des tables de bois qui indiquaient que huit jours auparavant peut-être, un marché bien fourni avait eu lieu là. Les petites maisons basses qui entouraient cette place étaient en pierre ou en terre à brique, laissant apparaître leur charpente de bois, comme on les bâtissait alors, et comme on en rencontre encore en quelques endroits de la Lithuanie et de la Pologne. Elles étaient toutes couvertes de toits très hauts percés de nombreuses lucarnes. Tout près de l'église se dressait une maison tout à fait différente des autres et qui devait probablement abriter une administration quelconque. Elle avait deux étages, au-dessus desquels s'élevait une sorte de belvédère où une sentinelle faisait le guet. Une grande horloge ornait le toit. Tout semblait mort, mais André crut apercevoir de légers gémissements ; il fouilla attentivement la place du regard et remarqua, à l'autre bout, deux, trois personnes gisant sans mouvement par terre. Il approcha et trébucha sur le corps d'une femme, probablement une Juive. Elle devait être encore jeune, bien que son visage ravagé fût bien fané ; un foulard de soie rouge couvrait sa tête, un double rang de perles fausses pendait à sa gorge ; quelques boucles de cheveux retombaient sur son cou maigre aux veines saillantes. A côté d'elle, un bébé pétrissait son sein tari, d'une main furieuse de ne plus y trouver une goutte de lait. Il ne pleurait plus, mais au faible mouvement de sa poitrine on pouvait voir que, s'il n'était pas loin de rendre l'âme, il vivait encore.

André et sa compagne tournèrent dans une rue où ils furent arrêtés par une sorte de fou qui, ayant vu le précieux fardeau que portait le jeune homme, se jeta sur lui en criant :

— Du pain, du pain !

Mais ses forces n'égalaient pas sa rage. André le repoussa et le malheureux tomba par terre.

Pris de pitié, le cosaque lui lança un morceau de pain sur lequel il se jeta, tel un chien enragé, et l'avala goulûment ; le malheureux fut pris aussitôt d'horribles crampes et rendit l'âme ici même. A chaque pas, André et sa compagne rencontraient des victimes de la famine ; il semblait que, ne supportant plus leurs souffrances, les pauvres affamés se précipitaient dans la rue, dans l'espoir d'y trouver quelque secours. Une vieille femme était assise près de la porte de sa maison, et on n'aurait su dire si elle était morte ou si elle dormait ; en tous les cas, elle n'entendait ni ne voyait rien et, la tête penchée sur la poitrine, elle était parfaitement immobile. Du toit d'une autre maison, le corps d'un homme pendait au bout d'une corde ; incapable de supporter davantage les tortures de la faim, il avait préféré se donner la mort.

André, devant tous ces horribles témoignages, ne put s'empêcher de demander à la servante :

— Est-il possible que vous n'ayez plus rien trouvé pour prolonger votre vie ? Dans certains cas extrêmes, l'homme est bien forcé de manger ce qui, en cas normal, n'est pas considéré comme comestible, et même ce qui est défendu par la loi. Tout, alors, peut devenir nourriture !

— Nous avons tout mangé, dit la Tartare, on ne peut plus trouver ni un cheval ni même un chien dans la ville. Ici, nous n'avions pas l'habitude de faire de grandes provisions, car on apportait tout de la campagne, à mesure...

— Comment se fait-il, alors, que mourant tous

Radio-Programme

SOTTENS. — *Mercredi 16 février.* — 7 h. 10 Un disque. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Petit concert. 10 h. 10 Emission radioscolaire. 10 h. 40 Quelques disques. 11 h. Emission commune. 12 h. 30 Heure. Concert. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Suite du concert. 13 h. 45 Pièce de concert. 14 h. Cours d'éducation civique. 17 h. Heure. Emission commune. 18 h. Communications diverses. 18 h. 05 Pour vous... les jeunes. 18 h. 45 Chronique fédérale. 18 h. 55 Un virtuose de la trompette. 19 h. 05 Au gré des jours. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le bloc-notes. 19 h. 26 Votre poème favori. 19 h. 40 Pierre Girard nous dit... 19 h. 45 Concert symphonique. 21 h. 30 Les beaux enregistrements. 21 h. 50 Informations.

BEROMUNSTER. — 6 h. 40 Gymnastique. 6 h. 55 Heure. Disques. 7 h. Informations. 7 h. 05 Communiqués. 11 Emission commune. 12 h. 15 Carmen. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Concert varié. 16 h. Emission pour Madame. 17 h. Emission commune. 18 h. Emission pour les enfants. 18 h. 25 Service d'informations pour les enfants. 18 h. 35 Causerie. 18 h. 50 Cours de morse. 18 h. 58 Communiqués. 19 h. Disques. 19 h. 15 La voix de l'Economie de guerre. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Emission agricole. 21 h. Les formes de la danse.

ment leurs mouvements sous l'œil paternel (dominateur et dévoué), de M. Paul Pasquier.

— « Je suis persuadé, dis-je au président, que l'enthousiasme de nos jeunes acteurs et la richesse du décor soulèveront le public ».

— « D'autant plus, me répondit-il, — et cela entre quatre z'yeux » — que j'ai la joie de vous annoncer le précieux concours de l'orchestre à cordes de la Royale Abbaye, sous la baguette de M. Matt, son aimable directeur ».

Et ce n'est pas tout : n'oublions pas la comédie : « La jalousie du Barbouillé », comédie en prose de Molière, est une farce improvisée sur un simple canevas dans le genre de la comédie italienne et du plus franc comique. Le Barbouillé, éternel barbon, nous conte ses malheurs, tandis que sa jeune femme, Angélique, se laisse consoler par un galant, Valère ; le tout agrémenté par l'intervention intempestive du Docteur, un « hurluberlu » de la plus pure espèce, gonflé de préceptes coiffé du chapeau des philosophes, drapé dans une ample robe de soie noire parsemée d'étoiles blanches ; un puits de science qui reste en dernière analyse le dernier des imbéciles...

Sur ma droite, les décorateurs transformés en machinistes achèvent la maison du Sieur Barbouillé, une demeure bourgeoise et cossue. Elle donne sur la place où s'exécute le ballet final. Une musique triomphale l'accompagnera, car, au bon pays de France, non seulement les vieux maris ont toujours tort, mais encore tout finit par des chansons.

Le rideau retombe. Applaudissements nourris : c'est la claque qui s'exerce.

Et voilà. Il ne me reste plus qu'à remercier ce cher président des minutes trop brèves qu'il a daigné passer avec moi... et à transmettre à tous mes lecteurs sa très cordiale invitation.

C. B.

—o—

Protection de la famille et assurance-vieillesse

La commission du comité d'action pour la famille s'est réunie le 14 février à Berne, sous la présidence de M. Escher, conseiller national de Brigue, pour examiner la situation actuelle des initiatives pour la famille et la vieillesse. Elle a constaté avec satisfaction que le Conseil fédéral, dans son message aux Chambres donne l'assurance qu'il voue une attention complète au problème de la protection de la famille, et que des rapports et des propositions sur la protection de la famille comme sur l'assurance-vieillesse et invalidité seront présentés cette année encore. La commission pour la famille est d'avis que les deux problèmes sociaux devraient arriver à une solution. Elle désire rester en contact avec le comité d'action pour l'assurance fédérale vieillesse et survivants et lui soumettra prochainement des propositions. La commission a examiné également la nécessité et l'étendue des mesures économiques à prendre sans tarder pour la famille.

Elle a décidé de soumettre la question à des experts afin que le résultat de son enquête permette de présenter au Conseil fédéral une requête détaillée.

Au Cercle Valaisan de Fribourg

Nul n'ignore dans notre terre valaisanne que la Cité des ponts, Fribourg l'accueillante, a vu naître il y a quelques mois, le Cercle valaisan. Mieux connaître le Valais pour mieux l'aimer, créer une chaîne d'amitié entre des compatriotes souvent inconnus, n'est-ce pas un but qui vous assure tout de suite de la vitalité de notre mouvement ?

Mardi déjà, grâce à l'heureuse initiative du comité, les Valaisans et leurs amis fribourgeois ont eu la joie d'une belle soirée. N'allez pas imaginer une raclette, car les temps ne sont plus où... chut ! Non, ce régal était d'une qualité supérieure puisqu'il nous était offert par notre cher Prieur du Lœtschental, M. Siegen, de Kippel. Au début de la soirée, des paroles charmantes de M. le professeur Henzen nous mettent l'eau à la bouche. Les « Images du Valais » ont été pour tous un émerveillement. Présenter un canton qui possède à la fois le Léman, Sierre et le Cervin et dans une perspective de beauté jamais démentie, c'est l'œuvre d'un artiste et M. Siegen nous l'a révélé mardi. Délicatement signalés par un conférencier à l'ironie fine et aux saillies malicieuses, ces clichés d'une couleur surprenante de vérité ont captivé le nombreux auditoire qui les applaudissait. A la suite de l'alpiniste émérite qu'est M. Siegen, nous avons assisté à deux messes, à 4000 m., l'une au Dom et l'autre au Bietschhorn, ce qui ne nous a pas empêchés non plus de communier au calme et à la douce luminosité des éclaircies en forêts.

Splendeur de l'Alpe, paysage familier et coutumes ancestrales de nos profondes vallées, écrins mystérieux de nos chapelles... Je ne signale ici qu'un aspect des beautés de la conférence de mardi. En quelques termes choisis, M. le Dr Ribordy remercia notre éminent compatriote qu'un diplôme de Docteur « honoris causa » vient de rattacher à l'Université de Fribourg. A la fin de la soirée, un peu de soleil se reflétait dans tous les yeux et c'est avec enthousiasme que nous avons chanté « Le Pays merveilleux ».

—o—

Soirée des syndicats chrétiens et corporatifs à Sion

Jeudi 17 février, à l'Hôtel de La Planta, les syndicats chrétiens et corporatifs tiennent leur soirée annuelle.

Une invitation cordiale est faite à tous les amis et sympathisants de notre mouvement syndical chrétien à participer à cette soirée. Un riche programme est prévu qui fera certainement plaisir aux nombreux participants.

Chronique sportive

SKI

La Coupe de Verbier

La Coupe de Verbier a passé ; elle a été admirablement bien jouée. Malgré le temps très peu encourageant, il n'a pas été nécessaire de renvoyer cette manifestation. Ce fut une bonne idée, car il y aurait eu grand dommage à manquer la journée du 13.

On aurait pu désirer mieux pour la course de relais du samedi, mais le dimanche racheta toute l'affaire. Une piste de descente excellente émerveilla les coureurs : « On ne saurait pas qu'q mettre, vraiment », disaient ces derniers. Le slalom glissa à son tour avec un brio rare, car il y avait une concurrence intéressante.

Les manquants à l'appel ont eu grand tort. Ils ont raté un jour merveilleux, une jouissance qui les aurait soulevés d'aise et surtout ils ont manqué au discours remarquable de M. le conseiller national Carron, commandant d'un bataillon, actuellement en relève, et président d'honneur de la manifestation.

M. le major Carron, entouré de son état-major, s'adresse surtout à la jeunesse sportive présente dans laquelle il voit de beaux, de braves, de sûrs défenseurs de notre patrie, et à laquelle il donne ses plus précieux encouragements. Notre bon Major voit, dans le beau sport du ski, s'épanouir une vraie santé morale, intellectuelle et physique. M. Carron est fortement applaudi.

La partie s'est terminée par la lecture du palmarès, la distribution des prix, le verre de l'amitié et dans la gaieté générale. G.

La Coupe du Chamossaire, à Ayent

Cette manifestation, comprenant fond, descente et slalom s'est déroulée en deux belles journées. Ce fut une magnifique réussite sportive ; plus de 70 concurrents de la région y participèrent.

Résultats :

Fond 12 km. Juniors : 1) Jean Marcel ; 2) Moos Victor.

Seniors : 1) Aymon Alphonse ; 2) Travelletti Fernand ; 3) Riand Albert ; 4) Savioz Adolphe.

Descente, Juniors : 1) Blanc Martial ; 2) Chabbey Fernand.

Seniors : 1) Riand Albert ; 2) Blanc Raymond ; 3) Aymon Alphonse ; 4) Travelletti Oscar.

Seniors II : Rey Eugène. **Seniors III :** Gaudin Benjamin.

Slalom, Juniors : 1) Blanc Martial ; 2) Bonvin René.

Seniors : 1) Blanc Raymond ; 2) Riand Albert ; 3) Blanc Gustave ; 4) Rey Raymond.

Combiné alpin : 1) Blanc Raymond ; 2) Riand Albert.

Combiné 3 : 1) Aymon Alphonse ; 2) Riand Albert.

Le Challenge Vicaire Salamin, est gagné définitivement par Blanc Martial, junior.

Aymon Alphonse gagne le challenge du Fond.

Riand Albert gagne le challenge du Conseil communal (descente).

Blanc Raymond gagne le challenge Jos. Travelletti (slalom).

Aymon Alphonse gagne la Coupe Chamossaire, devant Riand Albert.

Les concours de Morgins

Les 12 et 13 février ont eu lieu les courses annuelles du Ski-Club Morgins.

Samedi, a été disputée la course de fond. Piste du tradiditonnel « CIRCUIT ». Malgré les chutes de neige de la semaine nous avons pu mettre à la disposition des coureurs une piste parfaite. Grâce à un tracé des plus divers, les nombreux participants furent très satisfaits. 26 concurrents prirent le départ.

Dimanche vit la descente et le slalom. A la descente piste « Flèche d'or », 43 coureurs bien entraînés rivalisèrent de vitesse et d'équilibre. La piste donna entière satisfaction à tout le monde.

Défago Rémy, Morgins, remporte une victoire bien méritée. Les spectateurs formant haie à l'arrivée ne se lassèrent point de les applaudir. Le chronométrage était assuré par M. Tomasi, St-Maurice.

A 14 h. 30, le slalom, piqueté avec art par Rouiller Maurice, vit la victoire de Défago Rémy. Les spectateurs très nombreux trépignaient à la vue de cette belle exhibition.

A 17 h. 30, eut lieu la proclamation des résultats et de beaux prix récompensèrent les vainqueurs.

C'est dans une atmosphère de gaîté et camaraderie sportive que se terminèrent les courses annuelles du Sk-Club Morgins.

Le Ski-Club remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué par leur aimable collaboration à la réussite de ses joutes sportives, en particulier M. Tomasi, de St-Maurice. Le comité.

Voici les principaux résultats :

Fond juniors, 8 km. : 1) Herren Fredy, Les Plans ; 2) Monay Georges, Troistorrents ; 3) Jordan Fernand, Daviaz, etc.

Seniors I : 1) Crepin Gabriel, Morgins ; 2) Juillard Bernard, Champéry ; 3) Marlettaz François, Les Plans, etc.

Descente Dames : 1) Mezentin Denise, Morgins ; 2) Descombes Odette, Champéry ; 3) Exhenry Gisèle, etc.

Slalom Dames : 1) Mezentin Denise, Morgins ; 2) Descombes Odette, Champéry ; 3) Exhenry Gisèle, etc.

Combine descente-clalom : 1) Mezentin Denise, Morgins ; 2) Zimmermann Marguerite, Champéry; 3) Descombes Odette, Champéry.

Descente : 1) Défago Rémy, Morgins ; 2) Rey-Mermet Gustave, Illiez ; 3) Marlettaz François, Les Plans, etc.

Juniors : 1) Herren Fredy, Les Plans ; 2) Trombert Bruno, Illiez ; 3) Cottet Henri, Les Neyres, etc.

Slalom Seniors hommes : 1) Défago Remy, Morgins ; 2) Bernard André, Monthey ; 3) Rey-Mermet Gustave, Illiez, etc.

Juniors hommes : 1) Herren Fredy, Les Plans ; 2) Trombert Bruno, Illiez ; 3) Jordan Ferdinand, Daviaz, etc.

Combiné III, fond, descente, slalom. Seniors hommes : 1) Marlettaz François, Les Plans ; 2) Martenet Paul, Morgins ; 3) Udriot Marius, Chœx, etc.

Juniors hommes : 1) Herren Fredy, Les Plans ; 2) Jordan Fernand, Daviaz.

Equipes : 1) Morgins ; 2) Les Plans ; 3) Illiez ; 4) Chœx ; 5) Morgins II ; 6) Daviaz.

Le concours annuel de Riddes

Dimanche s'est disputé dans les Mayens de Riddes le traditionnel concours du Ski-Club qui a remporté un beau succès. Dès la veille, une animation, une gaîté toute amicale, témoignait de l'essor qu'allait prendre la compétition. Plus de 40 coureurs se présentèrent au tirage des dossards. Et après un repos dans le calme de nos beaux mayens une messe matinale réunissait les skieurs. Et vraiment, la journée fut splendide. Au charme d'une neige excellente, du haut des Savolayres, un panorama sur les Alpes fit oublier la montée et la morsure de la bise matinale. La piste, une des plus belles de nos contrées, au dire des coureurs, enchanta tout le monde.

Voici les résultats de la descente :

Juniors : 1) Franc Edouard, Martigny-Ville ; 2) Pralong Joseph, Sion ; 3) Praz Ulrich, Nendaz.

Seniors : 1) Fragnières Hermann. Veysonnaz ; 2) Mehly Camille, Nax ; 3) Praz Louis, Veysonnaz.

L'après-midi, les deux manches du slalom se déroulèrent en vue de la Pension Edelweiss, d'où la foule des spectateurs pouvaient admirer le style et la tenue des coureurs. La piste fut excellente, mais le piquetage assez dur. Voici les meilleurs résultats :

Juniors : 1) Pralong Joseph, Sion ; 2) Franc Edouard, Martigny-Ville ; 3) Monnet Jean-Pierre, Isérables.

Seniors : 1) Tornay Alphonse, Martigny-Ville ; 2) Mehly Camille, Nax 3) Fragnières Hermann, Veysonnaz.

Combiné-Descente-Slalom :

Seniors : 1) Mehly Camille, Nax ; 2) Fragnières Hermann, Veysonnaz ; 3) Praz Louis, Veysonnaz.

Juniors : Franc Edouard, Martigny-Ville, l'emporte devant Pralong Joseph, Sion.

Le challenge inter-club est gagné par Veysonnaz.

En un mot, ce fut dimanche une belle manifestation de camaraderie et de saine joie qui anima les Mayens de Riddes. A tous nos amis sportifs, nous disons un « Au revoir » pour 1945. A. A.

Concours du Ski-Club Ardevaz, Chamoson

Il aura lieu samedi et dimanche prochains. Signalons que la piste a été allongée cette année d'environ 1 ½ km. et partira depuis la montagne de Loutze. Voici le programme du concours :

Samedi 19 : 14 h. 30, course de fond (juniors 7 km., seniors 10 km.).

Dimanche 20 : 7 h. 45, messe pour les coureurs au Chalet du Peuplier ; 8 h. 15, distribution des dossards et contrôle des licences ; 9 h., messe au Chalet de la Source ; 10 h., 1er départ descente ; 14 h., slalom à Creux de Lys ; 18 h. 30, distribution des prix à la grande salle de la Coop. de Consommation.

5 challenges (dont 3 nouveaux) sont mis en compétition, pour le combiné 2 et 3 jun. et sen. et pour le combiné 2 vétérans. Les inscriptions doivent être faites par écrit au Ski-Club de Chamoson ou par téléphone au 4.5.17 jusqu'à jeudi soir, à 20 h., où il sera procédé au tirage au sort.

Le concours inter-clubs de Salvan

Le concours de Salvan a obtenu dimanche un grand succès. Près de 50 coureurs se sont présentés au départ. Grâce à un soleil radieux et au bon état des pistes de belles performances ont été accomplies. Notons en passant la forme toujours splendide du sympathique champion Nestor Crettex, de Champex, qui s'assure la première place au fond, suivi d'assez près par Coquoz Robert, de Salvan. Crettex Edmond enlève le combiné 2, pendant que les juniors Fournier Roger, de Salvan, et Jean-Ed. Fournier, Salvan, réalisent les meilleurs temps de la journée. Le premier en établissant le record de la piste de descente en 2' 01" et le deuxième en enlevant le meilleur temps au slalom.

Voici les résultats :

Fond, Juniors : 1) Barman Paul Vérossaz.

Seniors I : Coquoz Robert, Salvan ; 2) Jacquier Guy Salvan ; 3) Petoud Alfred, Salvan.

Seniors II : 1) Crettex Nestor, Champex.

Descente, Dames : 1) Fournier Aimée, Salvan ; 2) Cretton Charlotte, Martigny ; 3) Décaillet Georgette, Salvan.

Juniors : 1) Fournier Roger, Salvan ; 2) Bochatay Jean, Salvan ; 3) ex aequo : Claivaz Frainky et Décaillet Marc, Salvan.

Seniors I : 1) Crettex Edmond, Champex ; 2) Jacquier Guy, Salvan ; 3) Coquoz Robert, Salvan.

Seniors II : 1) Coquoz Georges, Salvan.

Slalom, Dames : 1) Cretton Charlotte, Martigny; 2) Fournier Aimée, Salvan ; 3) Fournier Marcelle, Salvan.

Juniors : 1) Jean-Ed. Fournier, Salvan ; 2) Claivaz Feinky, Salvan ; 3) Décaillet Marc, Salvan.

Seniors I : 1) Crettex Edmond, Champex ; 2) Coutaz Frédy, Vérossaz ; 3) Jacquier Guy, Salvan.

Seniors II : Coquoz Georges, Salvan.

Combiné (descente-slalom), Dames : 1) Fournier Aimée, Salvan ; 2) Cretton Charlotte, Martigny ; 3) Décaillet Georgette, Salvan.

Juniors : 1) Jean-Ed. Fournier, Salvan ; 2) Claivaz Frainky, Salvan ; 3) Fournier Roger.

Seniors I : 1) Crettex Ed., Champex ; 2) Jacquier Guy, Salvan ; 3) Coutaz Frédy, Vérossaz.

Seniors II : Coquoz Georges, Salvan.

Combiné (fond-descente-slalom), Juniors : 1) Barman Paul, Vérossaz.

Seniors I : 1) Coquoz Robert, Salvan ; 2) Jacquier Guy, Salvan ; 3) Coutaz Frédy, Vérossaz.

Bon chronométrage de Roger Moret, Martigny. Un nombre imposant de spectateurs, record jusqu'à ce jour, est venu témoigner sa sympathie aux valeureux coureurs et a contribué grandement à la réussite de cette magnifique journée.

Monthey - Vente aux enchères

Les Hoirs de Dame **Ida de MAYER** née **CONTAT** vendront aux enchères publiques qui se tiendront au Café de la Paix, à Monthey, le vendredi 25 février, à 11 heures, la propriété (en bordure de route), dont la désignation suit :

No de la parcelle : 2784 ; Folio du plan : 19 ; Nom local : Creuse ; Surface de la parcelle m2 : 2552 m2 ; Nature des immeubles : pré.

Prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.

P. o : **Dr Paul de Courten**, notaire.

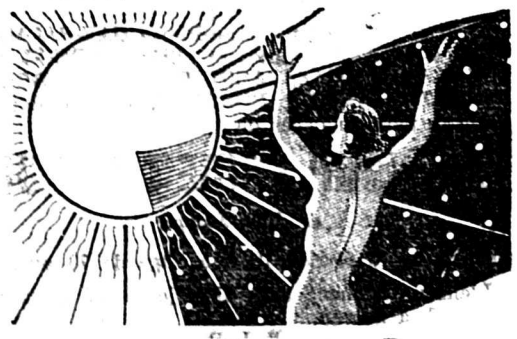

EMPLÂTRE **ÉTOILE**

contre : LUMBAGOS RHUMATISMES NÉVRALGIES

LABORATOIRES SAUTER S.A. GENEVE

Dans toutes pharmacies et droguerles

VISITEZ LE MAGASIN

SCHWITZERLI

ses architectes vous conseilleront

Chalets et meubles rustiques. — Villas et intérieurs modernes.

Aménagement de magasins et restaurants

1, Rue Langallerie, Lausanne. Tél. 3.34.43. M. Schweizer

RÉELLE OCCASION

A vendre **chambre à coucher** en noyer : 2 lits, une armoire à glace, un lavabo marbre et glace, 2 tables de nuit, literie crin animal, 700 fr. Plusieurs **lavabos modernes**, marbre et glace, Fr. 100.— ; **armoire à glace**, 150 fr. ; **60 chaises pour café**, à 8 fr. pièce.

Meubles Z. Poncioni

VEVEY Tél. 5.23.15

Jeune fille

17 ans, déjà au courant des travaux du ménage, cherche place comme bonne à tout faire.

S'adresser au Nouvelliste sous Z. 4044.

On cherche 2 bonnes

EFFEUILLEUSES

pour la prochaine saison et une personne pour aider au ménage. Entrée immédiate.

Adolphe Briefer, Confignon, Genève.

A vendre deux

LAIES

prêtes à saillir.

S'adresser à Rossier Adrien, Monthey.

EFFEUILLEUSES

Trois sont demandées en tâche. — Faire offre avec prix à E. Cartier, Gilly (Vd).

Confidentiel !

Pour **100 gr.** de coupons de fromage seulement, vous recevez une boîte de 6 portions = **225 gr.** de fromage à tartiner **« Le berger »**, ¾ gras. Excellent et tendre comme du beurre.

C'est un produit Chalet !

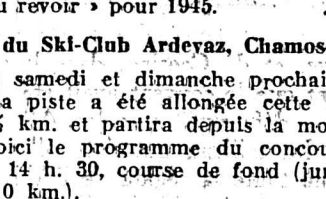

On cherche

jeune fille

pour aider au ménage et garder 2 enfants. Gage Fr. 45.— par mois.

Faire offres à Mme Birchler, rue Kiener 17, Yverdon.

A vendre une paire de

SKIS

S'adresser à Alois Jordan, Lavey.

On demande pour St-Maurice et pour de suite une

jeune fille

de 20 à 25 ans, pour la tenue d'un ménage.

S'adresser au Nouvelliste sous X. 4042.

Dans commerce à Gryon, on demande gentille

jeune fille

pour seconder la maîtresse de maison dans les travaux du ménage. 50 à 60 fr. par mois. Place à l'année.

Offres avec références sous Y. 4043 au Bureau du Nouvelliste.

Droit comme un i

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. **Bas prix.** Depuis Fr. 14.50 suivant âge. Envois à choix.

Rt. Michel, spécialiste, 3 Mercerie, Lausanne.

jeune fille

demandée pour aider au ménage. Bon gage. — Tribolet, maraîcher, Renens. Téléphone 9.96.66. (Vaud).

On cherche

jeune fille

de 20 à 24 ans, sachant bien cuire et tenir un ménage soigné (3 personnes). Bon gage. — Faire offres avec certificat à la Boulangerie F. Donnet, Monthey.

PAN! dans l'oeil!

On nous réduit les rations de beurre. Bah ! les tartines au «bigrement bon» sont tout aussi bonnes...

(Fromage à tartiner ¾ gras. 6 boîtes pour 3 coupons K)

Occasion, au plus offrant, à vendre un

pressoir

fort char de montagne, une charrette et 2 **boilles** à lait de 40 litres (à dos) avec bretelles fermeture hermétique. Tout en bon état.

S'adresser au Nouvelliste sous A. 4045.

VACHES

race grise, portantes et fraîches vêlées, à vendre, chez Karlen, Café National, Brigue. Tél. No 2.22

Abonnez-vous au Nouvelliste

Le Chœur Mixte de Bramois a promis son intervention ; le club sédunois des accordéonistes agrémentera également la soirée. M. René Jacquod, secrétaire général du mouvement syndical chrétien valaisan, expliquera les buts et les réalisations de l'action syndicale chrétienne.

Nous comptons particulièrement sur les amis et sympathisants sédunois pour « delectare benefaciendo ».

Secrétariat ouvrier des Corporations, Sion.

Une commission fédérale en Valais

(Inf. part.) La délégation parlementaire des finances est arrivée hier à Sion et est descendue à l'Hôtel de la Paix et Poste. La délégation, présidée par M. de Coulon (Neuchâtel), député au Conseil des Etats, est composée des conseillers nationaux Scherrer (St-Gall), Meierhans (Zurich), et Muller (Amriswil), et des députés au Conseil des Etats MM. de Coulon, Fricker (Aarau) et Wenk (Bâle).

Nos parlementaires visiteront plusieurs établissements militaires et économiques du canton, notamment les nouvelles casernes de Sion.

Aujourd'hui est prévue une excursion à l'Ecole d'Agriculture de Châteauneuf. La délégation sera reçue par le Conseil d'Etat.

Le froid

(Inf. part.) On a enregistré vendredi matin à Sion la plus basse température de l'hiver 1943-44. On notait aux Iles moins 17 degrés et à la gare moins 15 degrés.

Une machine à coudre sans aiguille et sans fil

Devant la pénurie grandissante des matières premières, les ingénieurs se voient chaque jour dans l'obligation de résoudre leurs problèmes sinon par l'absurde, du moins par élimination successive des facteurs normaux de production : c'est en somme la réduction au dénominateur commun voisin du zéro.

De fil en aiguille — si l'on peut dire — ils sont parvenus à éliminer ceci et cela dans la construction des machines à coudre.

En effet, on annonce des Etats-Unis la mise au point d'une machine à coudre électrique sans fil ni aiguille. Cette invention s'applique plus particulièrement au façonnage des tissus imperméabilisés. La nouvelle machine est pourvue sous le pied de biche de deux molettes entre lesquelles on fait passer l'étoffe. Au moment où celle-ci est enserrée entre les deux molettes, elle est soumise à un courant électrique de haute fréquence. Sous l'action du courant, les deux parties appliquées l'une contre l'autre entrent en fusion et se trouvent, pour ainsi dire, soudées l'une à l'autre. La « couture » ainsi obtenue est indiscutablement plus solide que celle employée jusqu'ici.

Ainsi, une fois encore, les difficultés présentes ont non seulement fait naître un palliatif, mais le progrès y trouve son compte. A quelque chose malheur est bon.

TROISTORRENTS. — Imposante manifestation religieuse. — Corr. — La mission ouverte à Troistorrents le 30 janvier dernier s'est clôturée hier dimanche par une grandiose solennité empreinte de simplicité qui n'enlevait rien à la grandeur de ce puissant acte de Foi. Cette force de conviction s'imposait par cette masse de plus de mille fidèles qui défilaient toutes bannières flottantes aux accents entraînants d'une fanfare stylée vers le but : Prospéraz, hameau de la banlieue où se dressait la nouvelle Croix de Mission 1944, laquelle vient dignement s'ajouter à tant d'autres que la piété des fidèles a élevées, suivant la tradition, sur la terre bénie de cette grande paroisse.

Dans les rangs de cette longue file, les chants, les hymnes éclatent avec force, car l'âme, en certaines grandes circonstances religieuses cherche à percer les mystères qui échappent aux sens.

Au cortège, on a fort remarqué la phalange de soldats de belle tenue. Ce rempart vivant de nos frontières symbolisait le soldat-chrétien qui défend non seulement la terre de son sol, mais le patrimoine spirituel de ses convictions. Sur le parcours de la procession, bien des chalets étaient pavoisés et dans la féerie du blanc décor hivernal le pourpre des fanions et banderoles tantôt se diluait harmonieusement à travers les blanches arabesques des rameaux, tantôt étalaient hardiment leurs mosaïques sur le fond patiné des chalets brunis.

Dans son sermon d'adieu le Rd Doyen Fournier, Curé de la paroisse, exprime toute sa reconnaissance aux missionnaires pour les bienfaits spirituels que leur zèle inlassable et leur éloquence ont répandus dans la paroisse où se gardent indéfectibles les solides croyances religieuses.

D. A.

VETROZ. — Une soirée avec le Chœur Mixte. — Corr. — C'est dimanche, 13 février, que le Chœur Mixte de notre localité a donné devant une salle comble son concert annuel qui fut une belle réussite.

Cette jeune phalange, que dirige avec tant de maîtrise et d'art M. l'Abbé Crettol, recteur de Châteauneuf, lequel allie à son talent dem usicien celui d'un chef aimé et écouté, a exécuté avec un magnifique ensemble divers chœurs de nos auteurs romands. « Le Bon Village », de Boller et la « Chanson du Vin » de Crettol ont été spécialement applaudis.

Un hommage spécial aux demoiselles Udry, dont le talent n'a d'égal que leur modestie. Par leur dévouement inlassable, elles contribuent grandement nous en sommes certains, au succès de ce bel ensemble vocal.

Est-il permis à de simples profanes de féliciter M. Fauquex et Mlle Mariéthod (hautbois et piano) pour l'exécution au-dessus de tout éloge de la Sonate en la mineur de Teleman et du Concerto en do majeur de Haydn ? Qu'ils veuillent trouver ici l'expression de notre admiration sans réserve.

La partie théâtrale, donnée en complément du programme musical, a té également très réussie. Qu'il nous soit cependant permis de dire, en toute impartialité, que la mise en scène aurait gagné à être plus rapide.

« L'Avalanche » de M. le Chanoine Poncet a plu sans réserve par son sens profond de la réalité et par tous les enseignements que l'auditoire attentif en a retirés.

Les décors très remarqués, œuvre de notre sympathique artiste-peintre, Georges Coudray, ont donné à la pièce son cachet bien valaisan. Deux comédies interprétées avec brio par de jeunes actrices ont jeté la note gaie à cette belle soirée.

Que le compétent et dévoué directeur du Chœur, ainsi que tous les chanteurs et chanteuses veuillent trouver en ces quelques lignes l'humble témoignage de sympathie et de reconnaissance de tout l'auditoire.

Des spectateurs.

Les Alliés dans Cassino

Bombardement du monastère du Mont-Cassin et de Rome

Finlandais et Russes ont pris contact

QUARTIER GENERAL ALLIE, 15 février. — Une grande activité règne à l'arrière des lignes allemandes. Les escadrilles de reconnaissance alliées ont constaté que le maréchal Kesselring concentre rapidement de nouvelles forces blindées et d'infanterie dans le secteur de Carrocetta.

On confirme que les lignes alliées, qui avaient été entamées sur plusieurs points, s'étendent maintenant à peu près aussi loin qu'avant la première offensive allemande.

On calcule, en tenant compte des renforts arrivés dernièrement de France et d'Italie septentrionale, que le maréchal Kesselring dispose actuellement de 17 divisions de première ligne sur les deux fronts d'Anzio et de Cassino.

Sur le front principal de la 5me armée, parmi les ruines de Cassino, les combats continuent avec une violence accrue. Après avoir effectué une avance de 200 mètres, les troupes de choc américaines durent se retrancher de nouveau pour éviter d'être fauchées par le feu croisé des mitrailleuses ennemies installées dans un bloc de maisons qui barre une des principales voies d'accès vers le centre de la ville.

ALGER, 15 février. — De David Brown : On déclare officiellement à Alger que les troupes américaines tiennent maintenant le tiers de la ville de Cassino. De violents combats de rues se déroulent.

LONDRES, 15 février. (Ag.) — Radio-Rome déclare que Rome a été bombardée de nouveau mardi matin à 10 h. 30. Ce raid suivait de quelques heures celui de la nuit. Les avions américains ont lancé des bombes sur des quartiers d'habitation. L'aviation alliée a piqué ensuite pour mitrailler la population. On signale plusieurs blessés graves.

LONDRES, 15 février. — Le raid allié sur Rome la nuit dernière a commencé à 20 heures lundi. Des bombes incendiaires furent lancées. On compte une personne tuée et plusieurs blessées. Des bâtiments ont subi de gros dégâts.

NEW-YORK, 15 février. — Radio-diffusant d'Alger le correspondant de la National Broadcasting Corporation, annonce que l'artillerie alliée a ouvert le feu sur le monastère du Mont Cassin après un raid effectué par cent avions alliés.

BERLIN, 15 février. (Ag.) — Le Bureau international d'information a annoncé dans la matinée du 15 février : 30 bombardiers américains ont attaqué avec des bombes de gros calibres. la vieille Abbaye Bénédictine du Mont-Cassin. Les détonations ont provoqué de nombreux dégâts dans le Monastère. Pour donner un semblant de justification à leurs actes, les Américains avaient lancé des tracts au-dessus de l'Abbaye, et de Cassino, dans lesquels ils prétendaient que le couvent avait été transformé en position défensive par les Allemands. A ce propos, les milieux autorisés allemands informent que toute la région de l'Abbaye avait été interdite au trafic militaire. Il y a quelques mois, les troupes de l'aviation allemande avaient sauvé les livres de la bibliothèque du couvent pour les transporter à Rome où ils avaient été remis aux autorités du Vatican. Aucun soldat allemand n'a pu pénétrer au couvent depuis l'évacuation de cette bibliothèque.

La seule voie d'accès du Mont-Cassin est gardée par un seul homme de la police d'armée allemande qui en interdit le passage à tous ceux qui n'en ont pas l'autorisation. La destruction du Monastère du Mont-Cassin est un acte de vengeance des Américains qui ont toujours échoué devant l'âpre résistance allemande dans la ville de Cassino.

CHIASSO, 15 février. (Ag.) — On signale que le père Reali, prieur du couvent des Carmélites d'Albano, a trouvé la mort lors du bombardement de Castel Gandolfo.

CHIASSO, 15 février. (Ag.) — L'hôpital et l'orphelinat de Rimini ont été détruits lors du dernier raid sur cette ville.

ALGER, 15 février. (Reuter). — On annonce officiellement que l'aviation alliée a bombardé des nœuds ferroviaires du nord de l'Italie, lundi. C'est ainsi que les raids ont eu lieu sur des objectifs situés à Modène, Brecia, Ferrare, Mantoue, Vérone et Arezzo. Des bombardiers moyens ont attaqué des installations ferroviaires à Pérouse, ainsi que le port de Livourne.

* * *

MOSCOU, 15 février. — La situation des Allemands qui combattent au nord de Pskov est critique ; elle est caractérisée par le fait que des pionniers allemands s'efforcent de lancer des ponts au moyen de pontons à travers le canal, large de plus de 5 km., qui relie le lac Peïpous et le lac de Pskov.

Les Allemands essayèrent de créer par ce pont une communication avec la petite ville estonienne de Mehikoorna, qui est reliée par une bonne route à Tartu (Dorpat). Toutefois, des partisans russes découvrirent le chantier dans les bas-fonds marécageux et détruisirent le pont presque achevé tout en anéantissant quelques détachements allemands de pionniers.

Entre-temps, les troupes du général Govorov ont atteint ce secteur, et il est très probable qu'elles vont reconstruire elles-mêmes ce pont, qui leur permettrait de prendre à revers les positions allemandes sur le front de Narva-Pskov.

Au cours de leur avance de lundi, les Russes occupèrent plusieurs localités, notamment Baranova et Sapolie (située à mi-chemin entre le lac Peïpous et Louga). Des unités allemandes restées en chemin furent rattrapées et anéanties.

STOCKHOLM, 15 février. — Le journal finlandais « Unsi Suomi » reçoit de son correspondant de Tallin une information annonçant que le général von Küchler aurait été remplacé par le général Walter Model, parce qu'il n'aurait pas réussi à enrayer l'offensive russe sur le front septentrional.

* * *

STOCKHOLM, 15 février. — On apprend de source bien informée que les Russes et les Finlandais ont pu prendre contact, ce qui fait que l'on espère que les pourparlers en vue d'une paix séparée pourront commencer sous peu.

On ignore comment ce contact fut établi. Il semble qu'une première entrevue ait eu lieu entre deux personnalités qui n'étaient pas des représentants officiels des deux parties.

On ajoute qu'il n'est pas exclu qu'un représentant d'une troisième puissance, probablement la Suède ou les Etats-Unis, ait joué un rôle de médiateur dans cette affaire.

Le général Graziani mobilise

MILAN, 15 février. (D. N. B.) — Sur ordre du mréchal Graziani, ministre de la guerre, les classes de 1922 et 1923 et la classe du 1er trimestre de 1924, sont appelées sous les armes dans l'armée néo-fasciste. Les jeunes gens devront se présenter dans les bureaux de conscription du 15 au 25 février.

Sont dispensés : les prêtres catholiques, les membres des ordres religieux, les étudiants en théologie à leur dernier semestre, les membres de la garde républicaine-nationale, la police républicaine et la police criminelle, toutes les personnes fonctionnant dans des services militaires allemands et toutes les personnes incorporées dans le service du travail avant le 1er février et les membres de l'ordre de Malte pour autant qu'ils accomplissent leur service actif dans les postes.

Le serment républicain

CHIASSO, 15 février. (Ag.) — La formule du serment que les soldats doivent prêter à la nouvelle République fasciste est la suivante : « Je jure de servir et de défendre la République sociale italienne, ses institutions et ses lois, son honneur et son territoire jusqu'au sacrifice suprême en temps de paix comme en temps de guerre.

Je jure devant Dieu et les morts pour l'unité, l'indépendance et l'avenir de la Patrie ».

Bombardement dans le Pas-de-Calais 30 morts et nombreux blessés

PARIS, 15 février. (D. N. B.) — Des bombardiers anglo-américains ont attaqué deux localités du département du Pas-de-Calais. De nombreuses maisons ont été détruites. Il y aurait jusqu'ici 30 morts et plus de 60 blessés plus ou moins grièvement.

Les scandaleux chantages

ZURICH, 15 février. (Ag.) — Un émigré heimatlos qui avait tenté d'extorquer une somde 3000 francs à une femme médecin a été mis sous les verrous. Le personnage avait écrit à la doctoresse une lettre anonyme dans laquelle il l'accusait de faire des avortements et lui réclamant 3000 francs pour prix de son silence. Il put heureusement être pincé dans un bureau de poste. L'enquête a révélé qu'il n'y avait absolument rien de vrai dans les dites accusations.

Ecu commémoratif

BERNE, 15 février. (Ag.) — Le Conseil fédéral ayant décidé, le 4 février, qu'une monnaie devrait être frappée pour le 26 août 1944 afin de commémorer le 500me anniversaire de la bataille de St-Jacques sur la Birse, le Département fédéral des finances et des douanes a approuvé les prescriptions du concours ouvert pour la présentation de projets. Il s'agit d'un concours général auquel tous les artistes de nationalité suisse peuvent prendre part. Sur demande, le Département fédéral des finances et des douanes leur fournira tout renseignement complémentaire. Le délai pour la remise des projets échoit le 6 avril 1944.

Un caissier délesté de 700,000 francs

PARIS, 15 février. — A Asnières, près de Paris, un caissier, M. Charles Rodin, âgé de 37 ans, a été renversé par une automobile dont les occupants lui volèrent une somme de 700,000 francs qui devait servir à la paie des ouvriers.

Exploits de chasseurs

ZURZACH, 15 février. (Ag.) — A Bœbikon, près de Zurzach, un groupe de chasseurs a traqué et tué trois sangliers.

Deux prêtres assaillis en pleine rue

VICHY, 15 février. (D. N. B.) — Deux prêtres ont été assaillis par des terroristes dans la région d'Agen et attaqués en pleine rue. Les abbés Cordier et Lalion sont les victimes de ces attentats.

Un attentat à Copenhague

STOCKHOLM, 15 février. (Ag.) — La radio suédoise annonce que deux inconnus, qui ont pu prendre la fuite, ont tiré sept coups de revolver sur le célèbre spécialiste en cardiologie Eric Warburg. L'attentat, commis dans un hôpital de Copenhague, n'a pas fait de victime.

Un bateau de munitions incendié

TOKIO, 15 février. (D. N. B.) — Un bateau de munitions sur le fleuve Naf a été incendié au cours d'une attaque aérienne nocturne. D'immenses incendies ont également éclaté dans le dépôts de munitions situés sur les deux rives du fleuve. D'autres unités japonaises ont également attaqué des forces ennemies battant en retraite dans la région de Maungdaw.

La mobilisation en Esthonie

REVAL, 15 février. (D. N. B.) — La mobilisation décrétée en Esthonie la semaine dernière touche à sa fin. De nombreux volontaires s'annoncent pour le service de l'armée. Il s'agit d'hommes dont les classes d'âge n'ont pas été appelées ou qui avaient été renvoyées. Dans certaines localités des groupes compacts se présentent au bureau de recrutement, drapeau national en tête.

Arrestation d'un inspecteur de bétail

GSTAAD, 15 février. (Ag.) — L'« Oberl der Gstadblatt » annonce qu'un découvert de 32,000 francs dans la caisse de l'assurance du bétail a conduit à l'arresttion de l'inspecteur du bétail et de sa femme.

Madame **Justine COQUOZ-GAY-BALMAZ**, aux Granges ;

Madame Veuve **Hélène COQUOZ-DELEY** ;

Madame Veuve **Jean COQUOZ**, ses enfants et petits-enfants ;

Les enfants et petits-enfants de feu **Maurice COQUOZ** ;

Monsieur **Alexis REVAZ-COQUOZ**, ses enfants et petits-enfants, en Amérique ;

Monsieur et Madame **Jean-Pierre GAY-BALMAZ** ;

et les familles parentes et alliées **COQUOZ, REVAZ, GAY-BALMAZ, JACQUIER, GROSS, DELEZ, ROCHATAY, HEITZ, BORGEAT**, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur LUCIEN COQUOZ

de Jean-Joseph

survenu le 15 février 1944, à l'âge de 79 ans.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 17 février, à 10 h. 30, à Salvan.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille **CRETTENAND Jean-Jacques, à Isérables**, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.